

# FICHIERS & TÉMOINS GÉNÉTIQUES

## GÉNÉALOGIES, ENJEUX SOCIAUX, CIRCULATION

---



## CONFÉRENCE PUBLIQUE

28 mars 2018, 17h30 à 19h30

Institut d'Études Avancées de Paris

Hôtel de Lauzon, 17 quai d'Anjou 75004 Paris

Contact : [iris@ehess.fr](mailto:iris@ehess.fr) – Informations : <http://fitege.hypotheses.org>  
Uniquement sur inscription sur : <http://www.paris-iea.fr/fr/>

Organisée par :

**Pascal Beauvais** (Univ. Paris Nanterre), **Florence Bellivier** (Univ. Paris Nanterre), **Elisabeth Fortis** (Univ. Paris Nanterre), **Gaëlle Krikorian** (Inserm), **Christine Noiville** (CNRS), **Florence Paterson** (Mines ParisTech), **Vololona Rabeharisoa** (Mines ParisTech), **Joëlle Vailly** (CNRS, coordinatrice du projet).

Tables-rondes et débats animés par **Aline Richard**, journaliste, *The Conversation*.

Avec la participation de :

**Laurence Blisson** (Syndicat de la magistrature), **Alain Boulay** (président de l'Association Aide aux Parents d'Enfants Victimes), **Catherine Bourgain** (généticienne Inserm), **François-Xavier Laurent** (Institut National de la Police Scientifique), **Christine Lazerges** (présidente de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme) et un **représentant du Fichier national automatisé des empreintes génétiques**.



# FICHIERS & TÉMOINS GÉNÉTIQUES

## GÉNÉALOGIES, ENJEUX SOCIAUX, CIRCULATION

L'usage des banques de données génétiques dans le monde de la police et de la justice a connu un développement spectaculaire depuis une vingtaine d'années.

Ce développement alimente (et est alimenté par) un double mouvement, d'essor des approches génétiques et des technologies de l'information d'une part, et de croissance des problématiques liées à la sécurité dans l'opinion et l'action publiques d'autre part.

Les technologies génétiques et bioinformatiques modifient profondément les enquêtes pénales et la surveillance des populations, et réciproquement. Quels sont les savoirs qui ont présidé à l'élaboration de ces innovations ? Comment influent-elles sur la

manière dont les individus et les populations sont gouvernés ? Comment sont-elles amenées à circuler au sein de l'Union européenne ? À quelles conditions peuvent-elles contribuer à la sécurité tout en respectant les libertés publiques ?

L'analyse de ces enjeux croisera les réflexions issues de différentes disciplines académiques (sociologie, anthropologie, droit) et de pratiques professionnelles au plus près du terrain.

Cette conférence a vocation à éclairer un large public sur les politiques et les pratiques concernant les analyses génétiques en droit pénal afin d'aborder les défis sociétaux en matière de justice, de sécurité et de liberté.

